



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Bruxelles, le 16 octobre 2017** - Le Conseil d'administration s'est réuni ce lundi 16 octobre sous la présidence de Roger Vanden Stock.

Sur la question du mercato estival, le Conseil d'administration recommande de suivre attentivement les décisions qui seront prises au niveau européen et charge le management d'intervenir auprès des instances compétentes pour :

- obtenir une réduction de la période du mercato estival pour autant que ceci soit une décision collective et uniforme et non seulement une décision d'une minorité de championnats
- obtenir que la saison de football soit clôturée au 15 juin, ce qui irait de pair avec l'ouverture à cette date du mercato estival.

Concernant les prêts de joueurs, le Conseil d'administration de la Pro League ne proposera pas à l'assemblée générale d'interdire les « mises à disposition de joueurs » ni de les limiter à un âge maximal. Il recommandera en revanche de soutenir une modification du règlement fédéral pour prévoir que le joueur mis à disposition ne puisse pas être qualifié pour jouer contre son club d'origine si l'intégralité de sa rémunération n'est pas prise en charge par le club auquel il est prêté.

Ces deux dossiers seront examinés en assemblée générale lors de sa réunion du 14 décembre.

### **Pour plus d'informations, contactez:**

Pierre François  
CEO Pro League  
0485/632 971